

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 septembre 2023 à 19h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20230912-DM59-2023-09-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2023

Date de la convocation : 05/09/2023

Date d'affichage : 05/09/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	19	23

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 05/09/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - Mme VERPY Evelyne - M. Jean Marc VOLLE - Mme TRIOMPHE Christine –M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme FERRE Odile - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina -

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne - Mme PEILLON Jacqueline donne pouvoir à M PADET René - M YENIL Etienne donne pouvoir à Mme TRIOMPHE Christine - M DUCROUX Loïc donne pouvoir à M CHOMAT Pascal

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CARTON Marie Claude

Objet : Attribution d'une aide financière à Fondation de France pour les sinistrés du Maroc

M. le Maire propose à l'ensemble du conseil municipal d'ajouter une question à l'ordre du jour.

Tenant compte des actualités récentes et principalement du séisme qui a touché le Maroc le 8 septembre dernier, soit 3 jours après l'envoi de l'ordre du jour au conseillers municipaux.

M. le Maire propose l'attribution d'une aide financière de 500 € qui sera versée à Fondation de France pour aider les sinistrés du Maroc.

Mme CARTON rappelle que la royauté du Maroc refuse l'aide de la France

M. le Maire dit que les ONG sont présentes sur place et que cette aide est destinée aux habitants.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité avec deux voix contre et une abstention :

- d'ajouter cette question à l'ordre du jour

d'attribuer une aide financière de 500 € à Fondation de France à destination des sinistrés du Maroc.

Le Maire,
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,

Copie certifiée conforme

A Balbigny, le 12/09/2023

